

# FORMATION DESJEPS

## EN ALTERNANCE

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse  
de l'Education Populaire et du Sport (Niveau II)

*Animation socio-éducative ou culturelle*  
*Mention*  
*« direction de structure et de projet »*



Le DESJEPS vise à former des cadres  
exerçant ou souhaitant exercer  
des fonctions de direction de  
structures, d'équipements, de services  
d'associations ou de responsables de  
secteur dans le champ de l'animation  
socio-culturelle ou culturelle.

### POUR QUELS MÉTIERS ?

Le directeur d'équipement, de centre social, de services auprès des collectivités, ou responsable de secteurs exerce des missions de responsabilités et d'animation d'équipes. Cadre du secteur social et médico-social, il est responsable du projet de la structure, du service, de l'association, de l'entreprise d'économie sociale et solidaire, dans les domaines de l'animation socio-culturelle, du domaine sportif ou social. Il est également responsable de la gestion financière et du projet éducatif.

Le cadre diplômé du DESJEPS travaille étroitement avec les décisionnaires et propose une capacité d'analyse des enjeux et des réponses liées au projet. Il forme ses équipes et accompagne celles-ci à l'exécution des actions sur les territoires. Il œuvre aux études liées au développement local. Il est acteur de l'éducation populaire.

Le cadre diplômé du DESJEPS est en capacité de conseiller les organismes décisionnaires avant la prise de décision. Il est le relai entre les équipes de salariés, de bénévoles et les instances décisionnaires. Il met en œuvre le projet d'établissement, organise, oriente et accompagne les actions sur le terrain.

### LA DÉMARCHE DE FORMATION

La formation DESJEPS vise à développer des compétences de direction. Elle s'appuie sur la complémentarité de trois organismes que sont l'ENEPE (coordonnatrice et responsable dudit cursus), le Réseau d'Education Populaire à Paris et la Fédération Régionale des MJC Ile de France à Montreuil.

La formation est construite autour de l'alternance. La formation théorique se déroule au rythme d'une semaine par mois environ. La majeure partie de la formation se déroule en Haute-Vienne. Des regroupements sont également prévus à Paris. Chaque stagiaire devra avoir construit et/ou piloté un projet avant son entrée en formation. Dans l'hypothèse contraire, le stagiaire sera amené, durant sa formation, à piloter un projet au sein d'une structure. La formation favorise les échanges et la mutualisation des connaissances. Axée sur les principes de l'Education Populaire, la formation portera une exigence particulière au principe de Laïcité et aux découvertes culturelles.

Des temps pédagogiques seront mobilisés sur les thématiques du développement durable, des dispositifs européens et de la recherche.

### QUELQUES THÉMATIQUES DE NOTRE FORMATION DESJEPS

- Management, gestion du personnel et des compétences.
- Organisation des missions.
- Gestion budgétaire et analyse financière (budgets, comptes de résultat, bilans, tableaux de bord, ratios etc...)
- Droit social et législation du travail.
- Sociologie des organisations.
- Méthodologie de projet et stratégie de développement.
- La vie associative et ses enjeux.
- L'économie sociale et solidaire.
- L'éducation populaire au service de la transformation sociale.
- Problématiques de l'exclusion.
- Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.

Les partenaires du CAC PANAZOL

## ORGANISATION DE LA FORMATION DES JEPS

La formation se déroulera en alternance, du 20 novembre 2017 ou du 26 février 2018 (au choix du candidat, selon la semaine de positionnement choisie) au 28 juin 2019.

La formation comporte 735 h de formation théorique. Une période de formation en stage pratique est exigée. Elle est comprise entre 600 h minimum et 1500 h selon le positionnement et selon les UC suivies.

### LE POSITIONNEMENT

Le positionnement est une étape obligatoire pour toute formation délivrée par unités capitalisables. Il permet aux stagiaires qui le souhaitent de solliciter des allègements de formation. Si l'allègement est accepté, le stagiaire peut se présenter aux épreuves de certification sans suivre tout ou partie de la formation. Le positionnement est inclus lors de la première semaine de formation.

## CONTENUS DE LA FORMATION

Le DESJEPS est constitué de quatre unités de compétences capitalisables :

### UC 1 : construire la stratégie d'une organisation de secteur

175 heures de formation en centre

175 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

Rédaction et soutenance d'un mémoire d'une cinquantaine de pages hors annexes relatif à la construction d'une stratégie et de son évaluation menées au sein d'une organisation. L'expérience professionnelle en cours ou passée sur laquelle s'appuiera le mémoire devra nécessairement comporter des missions de direction et/ou de direction adjointe, pouvant se réaliser en périodes de stages. Pratique professionnelle et théorie s'interrogeront mutuellement au cours de ce travail.

### UC 2 : gérer les ressources humaines et financières

245 heures de formation en centre

215 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

Etude de cas, gestion, relations humaines et droit du travail. Mise en place d'une stratégie de développement des ressources humaines, analyse du fonctionnement financier de l'organisation et argumentation des choix de gestion. La certification de cette UC pourra être associée à celle de l'UC 1 au sein d'un même travail rédactionnel et dans les mêmes conditions professionnelles.

### UC 3 : diriger un projet de développement et de formation

210 heures de formation en centre

105 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

Cette épreuve amènera le candidat à animer une séance de formation sur site comportant une démarche pédagogique où il devra s'assurer de l'évaluation de cette séance. Il s'appuiera sur des outils et des contenus en veillant à adopter une démarche participative.

### UC 4 : organiser la sécurité dans le champs de l'activité

105 heures de formation en centre

105 heures (minimum) de formation pratique en milieu professionnel avec tutorat

La certification de cette unité de compétence repose sur la réalisation d'une étude de cas. Le candidat devra repérer et analyser sur les différents textes proposés, les évolutions réglementaires liées aux publics, aux activités et aux moyens mobilisés, en présenter l'impact et les enjeux pour la structure dans l'objectif de préparer une prise de décision. Durée de l'épreuve : 2h45.



## VALIDATION

Les modalités de certification de la formation DESJEPS permettent de valider séparément chacune des UC. Les validations des UC 1 et 2 pourront s'envisager au sein d'un travail de mémoire commun reprenant les exigences liées aux deux UC. La première épreuve de l'UC 3 se déroulera en situation professionnelle. L'épreuve de certification de l'UC 4 se déroule en centre de formation.

## LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Dépôt des dossiers d'inscription avant le :

- le 31 octobre 2017 pour une formation à partir du 20 novembre 2017
- le 2 février 2018 pour une formation à partir du 26 février 2018

Dossier à adresser à :

ENEP

19 Place du Commerce

87350 Panazol

ou par email :

sophie.reilhac@cac-panazol.com

Après notre réponse quant à la conformité du dossier d'inscription, une sélection des candidats est organisée par l'ENEP à Panazol. Suivant la date d'entrée en formation, les candidats seront convoqués aux épreuves de sélection :

**Mardi 7 novembre 2017 - Jeudi 8 février 2018**

### Descriptif des épreuves de sélection :

- Un écrit de trois heures sur un sujet de société permettant de vérifier les capacités rédactionnelles du candidat et ses capacités de synthèse.
- Un oral de 45 minutes permettant de vérifier la capacité du candidat à s'inscrire dans une démarche de formation, à présenter son projet professionnel et à vérifier que les conditions professionnelles, financières et administratives sont cohérentes avec le projet de formation.

La formation DESJEPS sera présentée en amont à ces entretiens. Les résultats seront donnés par écrit ou par courrier électronique dans les six jours suivant la dernière épreuve.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

La formation DESJEPS est accessible aux personnes :

- Titulaires du DEFA ou de diplômes équivalents.
- Ou titulaires du DEJEPS ou d'un diplôme de niveau III (bac + 2) du champ de l'animation ou équivalent enregistré au répertoire des certifications professionnelles.
- Ou justifier d'une expérience de 36 mois (2400 heures d'activité professionnelle) ou bénévole (fournir les justificatifs d'emploi ou certificats de travail ou fiches de paie etc ...).

L'AFPS ou le PSC1 sont requis pour l'inscription aux épreuves du cursus.

L'admission en formation est prononcée suite aux épreuves de sélection.

## UNE FORMATION TUTORÉE

Chaque stagiaire est accompagné, tout au long de sa formation, par un tuteur. Celui-ci aura pour mission de faciliter l'accueil et l'intégration du stagiaire au sein de la structure et/ou auprès de l'équipe. Il pourra conseiller le stagiaire et l'accompagner dans ses recherches théoriques, dans son positionnement au sein de la structure. Le tuteur pourra être sollicité par l'organisme de formation pour évaluer avec lui la situation du stagiaire au sein de la formation théorique et/ou pratique. Le tuteur devra justifier d'une expérience et/ou de diplômes au moins équivalents au cursus DESJEPS. Des tuteurs extérieurs à la structure du lieu de l'alternance pourront être acceptés par l'organisme de formation.

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Les candidats peuvent bénéficier d'une VAE en fonction de leur expérience et/ou de dispenses d'épreuves certificatives. Ils doivent pour cela constituer un dossier et déposer une demande auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de leur domicile.

## LIEUX DE LA FORMATION

21 semaines de formation théorique se dérouleront sur l'agglomération de Limoges (Haute-Vienne).

L'organisme de formation se réserve le droit d'organiser des séquences de formation en dehors des lieux pédagogiques habituels (visites de structures, visites culturelles etc...). L'organisme de formation se réserve le droit de faire évoluer exceptionnellement le calendrier de la formation en fonction des opportunités culturelles ou pédagogiques.

## COORDINATION

La coordination de l'ensemble de la formation est assurée par Hubert HURARD, directeur du CAC de Panazol et de l'organisme de formation ENEP, titulaire d'un DEFA et d'un DESJEPS. Les actions de formation seront coordonnées par Bernard TEPER, co animateur du Réseau Education Populaire et Mohamed Lasla, formateur titulaire d'un DEFA et d'un DESS aménagement du territoire.

Information / Inscription

ENEP 19 Place du Commerce 87350 PANAZOL

05.55.06.06.20 - [www.enep.fr](http://www.enep.fr) - [formation@cac-panazol.com](mailto:formation@cac-panazol.com)



## TOTAL D'HEURES ET FRAIS DE FORMATION

Le temps de formation théorique est de 735 h. La formation pratique est comprise entre 600 h et 1500 h.

Le prix de la formation est de 8 850 €. Il est de 7 000 € pour les demandeurs d'emploi et financement personnel. Il comprend uniquement les frais pédagogiques.

Coût pédagogique horaire de la formation : 12 € (9,52 € / h pour les demandeurs d'emploi).

Hébergement et restauration :

Plusieurs possibilités sont envisageables pour l'hébergement et la restauration à Panazol. Voir avec notre secrétariat.

Possibilité de restauration sur place à Panazol (mise à disposition de réfrigérateur, micro-ondes, etc...)

Le coût de la formation pourra être réduit en fonction des allègements.

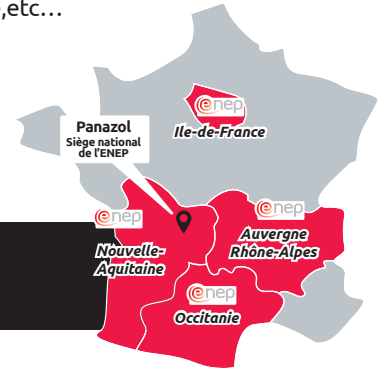
## AIDES AU FINANCEMENT

En sus de l'employeur et/ou de son OPCA (AGEFIPH, ANFH, OPCALIA, UNIFORMATION...), il existe des dispositifs d'aide au financement : Pôle-emploi, CPF, CIF, DIF, Régions, MDPH, DRJS, Union Européenne, etc...

Nous pouvons vous conseiller et vous accompagner dans vos recherches de financement.

## FRAIS DE DOSSIER

D'un montant de 45 €, ces frais sont à verser avec le dépôt du dossier d'inscription (chèque à l'ordre du CAC). Ces frais ne sont pas remboursables.



## LES ORGANISMES DE FORMATION



### ENEP (Ecole Nationale d'Education Populaire)

ENEP est l'organisme de formation de l'association Centre d'Animation Communale de Panazol (agglomération de Limoges - Haute-Vienne), Centre Social agréé d'Education Populaire et "Tiers de confiance" par l'URSSAF. ENEP développe des formations dans le domaine de l'animation professionnelle (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS). ENEP propose également des formations BAFA. Auparavant dénommé E-ram, notre organisme de formation est habilité depuis 2008. ENEP se décline en régions sur l'ensemble des territoires, selon les projets. ENEP a formé près de 300 animateurs professionnels et plus de 120 animateurs BAFA. Elle accueille actuellement 82 stagiaires sur les cursus qualifiants BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS à Panazol (Agglomération de Limoges - Haute-Vienne).

[www.cac-panazol.com](http://www.cac-panazol.com) - Président du CAC : M. Yves GONTIER

Co-animateurs de l'ENEP : M. Yves GONTIER et M. Bernard TEPER - Directeur : M. Hubert HURARD



### Le Réseau Education Populaire (REP)

Le Réseau éducation populaire constitue une nouvelle plateforme associative, qui rassemble une équipe de militants politiques, syndicaux, mutualistes, de conférenciers ou d'intellectuels, ainsi que des organisateurs locaux de l'éducation populaire. Se reconnaissant dans les grands principes du républicanisme social porté, entre autres, par Jaurès ou le Conseil National de la Résistance, le Réseau éducation populaire se propose de participer à la refondation de l'éducation populaire en France, via ses activités, comme ses conférences et ses ateliers (+ de 300 conférences par an dans toute la France). Son siège social est situé à Paris.

[www.reseaueducationpopulaire.info](http://www.reseaueducationpopulaire.info) - Co-animateur du REP : M. Bernard TEPER



### La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture - Ile de France

La Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture a pour objet : d'assurer une liaison permanente entre les associations adhérentes d'une part, les associations régionales et autres associations auxquelles adhère la FRMJC-IdF d'autre part - d'apporter aux associations adhérentes un soutien politique, technique, culturel et administratif approprié - de représenter ses membres auprès de toutes instances publiques et privées.

[www.mjcidf.org](http://www.mjcidf.org) - Directeur Régional : M. Patrick CHENU

## LES FORMATIONS DE L'ENEP

- **BPJEPS ANIMATEUR** mentions Animation Sociale - Loisirs Tous Publics
- **BRJEPS EDUCATEUR SPORTIF** mention Activités Physiques pour Tous / Animation Sociale (Biquilifiant)
- **DEJEPS** Animation Sociale ou Développement de Projets, Territoires et Réseaux
- **DESJEPS** Animation socio-éducative ou culturelle mention « direction de structure et de projet
- **BAFA** Formation générale - Approfondissement - Qualification surveillant de baignade

## Information / Inscription

Bureaux : 19 Place du Commerce 87350 PANAZOL

Siège social : 11 rue Jacques Prévert 87350 PANAZOL

05.55.06.06.20 - [www.enep.fr](http://www.enep.fr) - [formation@cac-panazol.com](mailto:formation@cac-panazol.com)

ENEP organisme de formation professionnelle de l'association CAC PANAZOL



Association loi 1901  
N° de déclaration d'activité :  
74.87.01077.87

Formation sous réserve d'habilitation  
de la DRDJSCS